



Chères et chers collègues,

Nous vous invitons à une Assemblée Générale **mardi 9 novembre 2021**, avec deux sujets cruciaux à l'ordre du jour :

- La mise en place à Dauphine du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel avec le calcul de l'IFSE, indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise.
- La prime de fin d'année ou complément indemnitaire annuel

Comme vous le savez certainement, la CGT est mobilisée contre ce nouveau régime indemnitaire inégalitaire par essence. L'application de ce nouveau dispositif est discutée depuis plusieurs mois dans le cadre d'un groupe de travail entre l'administration et les représentants du personnel. Le 14 octobre dernier les barèmes de primes mensuels et annuels ont été présentés et laissent apparaître de larges écarts entre les différentes catégories de personnels. La CGT revendique une revalorisation des primes des agents de catégories C et B.

Le RIFSEEP individualise le travail et sa rémunération, il vise à mettre en concurrence tous les personnels entre eux. Il est inégalitaire dans son principe comme dans son application (différence de traitement, différence selon les services, les établissements). L'application de ces mesures permet à la hiérarchie de fixer des primes de façon discrétionnaire, cela remet en cause le droit à la carrière et c'est une atteinte au statut général de la Fonction Publique.

Nous vous invitons à venir en discuter en **Assemblée Générale le mardi 9 novembre à 12h en amphi 2-3**.

Sur ces sujets, nous avons besoin de vos retours et de discuter avec vous des moyens d'action afin d'obtenir un dispositif plus juste et égalitaire.

Nous avons déposé une heure d'information syndicale pour que vous puissiez participer à cette réunion. Pour rappel, vous avez droit à 1h d'information syndicale par mois ou à 3h par trimestre.

En espérant vous y voir nombreuses et nombreux.

Cordialement,

La CGT-Dauphine